CHSCT A du 27 avril 2022

Déclaration liminaire FSU

Nous sommes réunis aujourd'hui pour un CHSCT A spécial covid. Même si nous apprécions que l'instance puisse se réunir, nous nous interrogeons sur la cohérence du calendrier sur ce sujet sanitaire spécifique. S'agit-il de faire un point sur la pandémie, d'anticiper l'éventuelle sortie de crise par la mise en œuvre d'actions préventives liées aux pandémies dans nos structures et établissements ?

Pour la FSU, après deux ans de Pandémie, force est de constater que les moyens mis en œuvre pour pallier les difficultés se sont révélés bien souvent insuffisants et que l'anticipation a souvent manqué. Ce qui a eu pour effet d'engendrer un sentiment d'abandon et de mépris envers les personnels. Par ailleurs, beaucoup de questionnements pour l'avenir restent en suspens concernant la prévention des risques sanitaires pour l'ensemble des personnels notamment la qualité de l'air, la protection des personnels vulnérables, l'anticipation des stocks d'EPI, l'adaptation des locaux.... Par ailleurs, la pandémie a mis en lumière les conditions de travail difficiles des personnels de l'éducation nationale qui se sont dégradées au fil des années.

Au delà de l'aspect sanitaire, mois après mois et instance après instance, nous relevons les mêmes problématiques sans voir d'amélioration très significative sur le terrain. Les personnels expriment, non sans lassitude et désarroi, leurs difficultés quotidiennes : soucis bâtimentaires qui prennent beaucoup de temps et d'énergie, sans pour autant être résolus, manque de remplaçants et réorganisations du travail plus ou moins «bricolées » faute de moyens à disposition, surcharge et intensité du travail, sensation de mal faire son travail ou de ne pouvoir y donner du sens, déséquilibre entre les exigences institutionnelles et les possibilités de les atteindre, manque de reconnaissance et/ou de soutien, isolement, violences verbales et/ou physiques…sans parler de tout ce qui touche à l'inclusion d'élèves à besoins éducatifs particuliers, que la FSU a toujours défendu, mais qui nécessite d'entendre la parole de tous les personnels concernés et de mettre en place une réflexion collective.

Les risques psychosociaux (RPS) explosent quelle que soit la catégorie de facteurs de risque (cf rapport Gollac). Et les «inscriptions » au RSST (registre santé et sécurité au travail) concernant les RPS, de plus en plus nombreuses, nous confortent dans cette analyse.

Il est consternant de constater que les problèmes récurrents pourraient être en grande partie solutionnés si les moyens nécessaires (humains et matériel) étaient fournis par notre employeur et les collectivités territoriales, si la réglementation en matière de santé et de sécurité étaient strictement appliquée et si les préconisations des différents CHSCT étaient mises en place et entendues. Le "quoiqu'il en coûte" ne s'applique donc pas à l'Éducation Nationale pour permettre l'épanouissement des jeunes générations et de son personnel !

Qu'adviendra t'il des préconisations et du travail engagé par les représentants du CHSCT dans 9 mois ?

D'ailleurs, depuis 2003, l'Organisation internationale du travail fait du 28 avril la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. Cette année, l'OIT met l'accent sur l'importance du dialogue social tripartite (Etat, employeurs, salarié-es) pour nourrir « une culture positive de la santé et de la sécurité ».
Mais cette journée permet aussi de rappeler que tous les ans le travail provoque 374 millions d'accidents du travail non mortels et tue directement 2,78 millions de personnes, dont près de 600 en France.

La ministre de la fonction publique a publié un premier plan santé au travail et une circulaire sur les secours en santé mentale juste avant la fin de la mandature, mais depuis des années, et particulièrement durant la mandature qui s'achève, les agent-es de la Fonction publique ont été mal traité-es, les personnels de l'éducation nationale mal considérés et reconnus. Les réformes, la restriction des moyens humains et matériels, le management, la logique marchande, maltraitent l'ensemble des agents tout en dégradant les services publics, ce qui accroît la perte de sens et le mal-être au travail. L'impact sur la santé physique et mentale des agents est fort.

Pour la FSU une autre ambition, plus forte, avec des moyens pour la médecine de prévention, pour les inspecteur-trices en santé au travail, et pour les représentants des personnels est nécessaire pour améliorer la santé des agent-es de l'Éducation nationale. Mais il faut aussi et c'est essentiel, une tout autre politique publique et budgétaire valorisant les services publics et leurs agents.

La FSU continuera de défendre et d'agir pour améliorer les conditions de travail et de santé de l'ensemble des personnels et sera dans la rue le 1er mai pour le manifester.